

Questions ouvertes à l'ANS

Vos questions, recueillies en amont ; des réponses rapides et complètes

Ouvrir, deux fois par an, un temps d'échange direct entre le réseau et l'Agence du Numérique en Santé. Les questions sont recueillies en amont via le site, regroupées par thème et transmises à l'ANS, qui y répond de façon rapide et complète en séance. C'est aussi le lieu pour faire remonter les problèmes rencontrés sur le terrain, pour qu'ils soient entendus.

POUR QUI

- Toute structure, membre ou non, confrontée à la doctrine du numérique en santé
- Living labs, tiers-lieux et établissements qui expérimentent des solutions numériques
- Entreprises et start-up : référencement, interopérabilité, Mon espace santé
- Responsables données, RGPD, hébergement HDS, cybersécurité
- Porteurs de projets d'IA en santé ou de dispositifs médicaux numériques

CE QU'ON Y FAIT

- Vous posez votre question en ligne, en précisant le contexte et ce qui bloque
- Le Forum regroupe les questions par thème et les transmet à l'ANS
- En séance, l'ANS répond, précise, oriente ; les échanges sont synthétisés
- Les problèmes de terrain remontés sont suivis et relayés

CE QUE VOUS EN RETIREZ

- Des réponses officielles, rapides et complètes, sans file d'attente
- Une compréhension partagée des référentiels et des échéances
- La possibilité de poser une question sans mention de votre structure
- Un canal pour faire entendre les difficultés concrètes du terrain

Prochaine date à venir · questions ouvertes dès maintenant sur forumllsa.org/agenda/

Thèmes : doctrine, interopérabilité, données, DM, IA, tiers-lieux, financements · Le lien de visioconférence est envoyé aux inscrits. Méthodologie d'animation au verso.

Je m'inscris sur
forumllsa.org/agenda

Contact : abeline.majorel@forumllsa.org

D'OÙ L'ON PART

- Format initié avec l'ANS et la DNS en juin 2024 (« Ask me anything ») : douze questions recueillies pour la première séance, compte rendu diffusé aux membres.
- Rendez-vous installé depuis à un rythme semestriel ; inscrit dans le comité de dialogue du Forum avec la DNS, l'ANS, l'ANAP, la CNSA et la HAS.
- Thèmes récurrents : doctrine du numérique en santé, référencement et interopérabilité, Mon espace santé, hébergement HDS et données, dispositifs médicaux numériques, IA, tiers-lieux d'expérimentation, financements.
- Objectif constant : des réponses rapides et complètes, et la remontée des problèmes de terrain pour qu'ils soient entendus.

DÉROULÉ TYPE D'UNE SÉANCE (90 MINUTES)

TEMPS	SÉQUENCE	QUI
J-30 → J-15	Recueil des questions via le formulaire du site (contexte, ce qui bloque, anonymat possible) ; relance des membres	Forum
J-15	Tri par thème, fusion des doublons, transmission du dossier de questions à l'ANS	Forum
0'-10'	Ouverture : actualités de l'ANS et de la doctrine en dix minutes	ANS
10'-70'	Réponses thème par thème ; chaque auteur peut préciser sa question ; les cas de terrain non résolus sont notés pour suivi	ANS, animateur
70'-90'	Questions en direct, problèmes remontés, engagements de suite et date de la prochaine séance	Tous

LES RÔLES

- Animateur : la direction du Forum
- Interlocuteurs ANS (et DNS/ANAP selon les thèmes)
- Rapporteur : compte rendu question par question
- Auteurs des questions : présents ou représentés par le Forum
- Membres : libres d'assister sans avoir posé de question

LES OUTILS

- Formulaire en ligne « poser une question » (forumllsa.org/agenda)
- Dossier de questions thématiques transmis à l'ANS
- Compte rendu structuré : question, réponse, référence (texte, référentiel, lien), suite
- Tableau de suivi des problèmes de terrain remontés
- Visioconférence ouverte, enregistrement sur accord de l'ANS

LES LIVRABLES

- Compte rendu diffusé aux participants et aux adhérents sous quinze jours
- Entrées ajoutées à la FAQ du site quand la réponse vaut pour tous
- Liste des problèmes de terrain transmise au comité de dialogue
- Thèmes à approfondir confiés aux groupes de travail concernés

Rythme Deux séances par an de 90 minutes en visioconférence ; le formulaire reste ouvert en permanence et les questions urgentes sont transmises à l'ANS entre deux séances.

L'animateur ou l'animatrice. L'animateur préside le groupe et veille à son bon fonctionnement. Il n'est pas forcément le plus expert : il sait s'entourer des expertises, distribuer la parole, reformuler et synthétiser, cadrer les échanges et tenir les objectifs — livrables, publication, position. Il est appuyé par l'équipe du Forum (préparation, compte rendu, diffusion).